



**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2013**

A 20H30

Mairie de RIVOLET

69640

Présents : Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Christian BENOIT, Henri SANDRIN, Gilles AUTHIER, Nadine BIARD, Emmanuel FELLOTT, Raymonde MUTABAZI, Annick THOMASSET, Jacqueline MINOT.

Céline THOMAS : secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Henri SANDRIN

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Monsieur le Maire demande l'ajout de deux points à l'ordre du jour :

- n°4 : Délibération – Vente à M. Alain SANGOUARD d'une partie d'un chemin communal
- n°5 : Décision Modificative

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

Lecture faite par Madame Jacqueline MINOT du compte rendu du Conseil municipal du 25 juillet 2013. N'apportant pas de remarque particulière, il est approuvé à l'unanimité des présents.

1. DELIBERATION – POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2^{ème} CLASSE TITULAIRE (35H PAR SEMAINE)

Monsieur le Maire explique que, compte tenu de la charge de travail trop importante par rapport au nombre d'heures effectuées, il est nécessaire d'augmenter le temps de travail du poste d'adjoint technique 2^{ème} classe (titulaire) occupé par Monsieur Alain SANGOUARD.

Il est proposé de porter son temps de travail, initialement fixé à 26h23 par semaine, à 35h par semaine.

Le Conseil municipal approuve cette proposition, par 9 voix pour et une abstention.

2. DELIBERATION – POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION 2^{ème} CLASSE – CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI (C.A.E.) – MADAME MARJORIE TERRIER

Monsieur le Maire explique que Mademoiselle Domitille LAROCHE, étant acceptée en formation d'auxiliaire de puériculture, a rompu son C.A.E. le 29 août 2013, la date de fin étant le 2 septembre 2013. Il convient donc d'assurer son remplacement pour la rentrée scolaire 2013-2014. De plus, dans sa délibération du 13 juin 2013, le Conseil municipal a décidé d'augmenter le volume horaire du poste de secrétaire de mairie.

Monsieur le Maire propose donc le recrutement, dans le cadre d'un C.A.E., de Madame Marjorie TERRIER en tant qu'adjoint d'animation 2^{ème} classe pour 27h de travail hebdomadaires dans les locaux de l'école (période scolaire), et 8h de travail hebdomadaire dans les locaux de la mairie (période scolaire), plus 140h de travail en mairie à répartir sur l'année pendant les vacances scolaires.

Le C.A.E. est conclu pour une durée de 12 mois, à compter du mardi 3 septembre 2013.

Après délibération, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le C.A.E. pour la période du 3 septembre 2013 jusqu'au 2 septembre 2014.

3. AUBERGE DE RIVOLET

Madame Audrey COLOVRAY a récemment saisi un avocat pour obtenir une participation financière de la commune pour le paiement d'une facture d'électricité.

Sur ce dossier, le Conseil municipal est dans l'attente d'éléments d'information de l'assistance juridique du Centre de gestion du Rhône.

4. DELIBERATION – VENTE A MONSIEUR ALAIN SANGOUARD D'UNE PARTIE D'UN CHEMIN COMMUNAL

Monsieur Alain SANGOUARD souhaite acheter une partie d'un chemin communal, d'une superficie de 24m², situé au lieudit « La Grange Forgeon » à Rivolet.

Avant de procéder à la vente, le Conseil municipal va solliciter le service des « Domaines » pour avoir une estimation financière du terrain. Ce dossier sera donc étudié lors du prochain Conseil municipal.

5. DECISION MODIFICATIVE

Il convient d'effectuer un changement d'imputation au budget primitif 2013. Pour cela, il faut prélever 5 099 € du compte 1313 (dépenses d'investissement), chapitre 041, pour les mettre sur le compte 1323 (recettes d'investissement), chapitre 041.

Il s'agit d'une écriture comptable qui n'implique pas de mouvement de crédit.

Après délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative.

6. INFORMATIONS DIVERSES

- Salle d'activités :

L'association MA TIAOLI a sollicité la commune pour une mise à disposition de la salle d'activités durant l'année scolaire 2013-2014.

Cette salle peut être utilisée gratuitement, selon les disponibilités, par des associations ou habitants de Rivolet. L'association MA TIAOLI n'étant pas domiciliée à Rivolet, la mise à disposition se fera pour un montant de 50 € la journée et 80 € le week-end, avec le dépôt d'une caution de 500 €.

- Lettre d'informations :

Madame Céline THOMAS présente la maquette de la nouvelle lettre d'informations proposée par le COPIL Agenda 21. Le Conseil municipal est favorable à cette refonte, et souhaite sa réalisation dès le mois d'octobre.

- Conseil communautaire de la CCBNM :

Madame Béatrice BOUGAIN fait un compte rendu du précédent Conseil communautaire de la CCBNM du 18 septembre dernier.

- Enquête publique : plan départemental des déchets non dangereux du Rhône :

Le Département du Rhône a arrêté le projet de plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux du Rhône et son rapport environnemental. Ce projet est soumis à une enquête publique qui se déroule du 25 septembre au 28 octobre 2013. L'enquête publique est disponible en mairie et sur le site Internet du Département. Ce dossier est aussi consultable, sous format papier, dans les mairies de 38 communes du Rhône et dans les locaux du Département à Lyon (des registres sont placés à disposition du public).

Le Conseil municipal demande la mise en ligne de cette information sur le site de la commune de Rivolet.

- Commissions :

Plusieurs commissions vont prochainement se réunir :

- Commission Finances : 2 octobre à 19h
- Commission Bâtiments : 20 septembre à 14h
- Commission Ecole : 9 octobre à 18h
- Commission Communication : 5 novembre à 14h

- CAVIL, obtention des données cadastrales 2013 :

Dans le cadre de la création de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, la CAVIL souhaite intégrer les données foncières communales actualisées (plan et matrice) dans l'outil SIG. Le but est qu'une application de consultation cadastrale soit opérationnelle au 1^{er} janvier 2014 pour les 21 communes de la CAVBS.

Après débat, le Conseil municipal ne souhaite pas donner suite à cette demande de la CAVIL.

- Maison Gimaret :

Les travaux de rénovation étant terminés, la maison a été récemment louée à une famille avec trois enfants (REVOL-DESTHIEUX).

- Cantine de l'école :

Compte tenu de l'effectif important pendant le repas à la cantine, une réflexion est à mener sur le nombre de service et un éventuel transfert à la salle des fêtes.

- Carrière de Rivolet :

Le comité de suivi s'est réuni le 29 août dernier, seuls les riverains étaient représentés.

- Tri sélectif :

Les containers de tri des déchets, initialement installés sur le parking de la salle des fêtes, ont été transférés à l'entrée de la zone de loisirs. Le Conseil municipal étudie le meilleur emplacement et le sens de circulation pour l'accès.

7. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question particulière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H50.